



**Recrute pour sa Direction Urbanisme et Habitat  
Un instructeur ADS  
Contrat de 6 mois renouvelable**

Sous la responsabilité du chef de service du pôle ADS. Vous intégrerez le service Autorisation Droits des Sols (ADS) qui instruit les dossiers pour le compte de 26 communes de son territoire.

### **MISSIONS**

- **Assurer l'instruction des dossiers d'autorisations d'urbanisme** dans le respect des procédures et des délais réglementaires, depuis leur dépôt complet, jusqu'à la proposition d'une décision (synthèse des avis, rédaction des décisions, arrêtés) qu'il s'agisse d'un permis de construire / de démolir / d'aménager, de déclarations préalables...
- **Accueillir, informer et orienter le public**, les professionnels et les élus dans le montage de leur dossier ou l'élaboration de leur projet.
- **Travailler en partenariat avec les interlocuteurs de l'urbanisme**, et notamment les services de l'Etat, concessionnaires de réseaux, Architecte des Bâtiments de France....

### **PROFIL**

- Expérience significative en matière d'instruction ADS,
- Maitriser l'environnement des collectivités locales, du droit public, de l'aménagement et de l'urbanisme,
- Excellente aptitudes relationnelles et rédactionnelles,
- Etre rigoureux, organisé et autonome,
- Avoir l'esprit d'analyse et de synthèse,
- Etre en capacité à travailler en équipe et de manière transversale,
- Maitriser les outils bureautiques, la lecture de plans et cartes, et possédez des connaissances en cartographie et logiciel ADS (idéalement Oxalis).

### **CONDITIONS D'EMPLOI**

Rémunération statutaire + Régime indemnitaire + Comité National d'Actions Sociales + Titres restaurant + prime de fin d'année

**Renseignement sur le poste :** [maxime.tourneux@montelimar-agglo.fr](mailto:maxime.tourneux@montelimar-agglo.fr)

**Envoyer votre candidature:** [recrutement@montelimar-agglo.fr](mailto:recrutement@montelimar-agglo.fr)